

République Française
MAIRIE DE MARCHAMP
135, rue Principale
CERIN
01680 MARCHAMP
Tél : 04 74 39 84 09
Courriel : mairie.marchamp@orange.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 10 JUILLET 2020 – 20H30

Présents : Le Maire Jean Marcelli, les adjoints Christophe Perret, Michel Babolat et Claire Ramondot, les conseillers municipaux Gilles Blanc-Benon, Jean Paul Dassin, Christian Guigard, Dany Joseph, Yann Loïc Ramondot et Gérard Sirven.

Excusé(s) : Martial Bonnard.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal ouvre la séance par la désignation du secrétaire de séance, en la personne de Claire RAMONDOT.

ELECTION DU DELEGUE ET DES 3 SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-17 ;

CONSIDERANT que le délégué et ses suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours ;

CONSIDERANT que si, après le 1^{er} tour de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 2^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 10

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Le Conseil municipal, après avoir procédé au vote,

- **DECLARE ELUS** :

Délégué titulaire : Yann-Loïc RAMONDOT, ayant obtenu 10 (dix) voix

Délégué suppléant n°1 : Michel BABOLAT, ayant obtenu 10 (dix) voix

Délégué suppléant n°2 : Dany JOSEPH, ayant obtenu 10 (dix) voix

Délégué suppléant n°3 : Christophe PERRET, ayant obtenu 10 (dix) voix

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, fin de séance à 20h45

Le Maire, Jean MARCELLI